

Sensibilisation des managers

Prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes



Accessibilité
handicap

Le contexte réglementaire :

Dans les entreprises de moins de 250 salariés :

A compter du 1er janvier 2019, le CSE doit désigner, parmi ses membres, un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, sous la forme d'une résolution adoptée, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité.

Dans les entreprises de plus de 250 salariés :

A compter du 1er janvier 2019, dans toute entreprise employant au moins 250 salariés est désigné un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Ce référent bénéficiera d'une formation leur permettant d'assumer leurs rôles.

Objectifs

- Donner une vision claire des comportements qui relèvent du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Renforcer les postures managériales préventives
- Apprendre à repérer le harcèlement potentiellement présent dans son équipe et connaître les relais dans l'entreprise et en dehors.
- Agir en tant que relai de prévention dans sa fonction de manager
- Connaître les recours pour soi le cas échéant

Programme

- Mise à jour des connaissances : définition/ la réglementation et son évolution récente
- Le manager, garant de la sécurité et de la santé de ses équipes
- Travail sur la posture managériale préventive
- Gestion du stress et Qualité de la communication
- Retour sur l'écoute active et la prise en charge de salariés en souffrance.
- Cartographie des relais d'aide dans l'entreprise
- Modalité de recours aux juridictions civiles et pénales
- Focus : cyber harcèlement

Modalités pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges sur des cas apportés par le groupe ou par la formatrice.
- Support PowerPoint (Multimédia, photos, etc...)

Modalité d'évaluation des acquis

- Questionnaires ou Quiz

Preventech Formation

Tél : 01 44 09 70 44 / www.preventech.net



Durée

7h



Quantité

12 max.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation



Personnel concerné

Managers / Encadrants
Responsables



Intervenants

Formatrice Coach QVT & RPS



Type

Intra-entreprise



Prix

1 650 € HT par groupe, soit 137 € HT par stagiaire pour un groupe de 12 personnes.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilités réduites, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental. Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.

TYPES DE HANDICAP



Motuar



Visuel



Auditif



Mental / Psychique

Nous nous engageons à vous recontacter sous 72h ouvrées pour définir ensemble des dates de déploiement des formations.